RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 06182
Numéro SIREN : 834 973 356
Nom ou dénomination : TAJE

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2021 sous le numéro de dépôt 133412

[redacted]

SAS TAJE

20 RUE DU QUATRE SEPTEMBRE

75002 PARIS 02

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/01/2020** au **31/12/2020**

2.L.C.S
PARIS

[redacted]

Sommaire

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Bilan Actif	*1*
Bilan Passif	*2*
Compte de Résultat 1/2	*3*
Compte de Résultat 2/2	*4*

NA TW

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	310 000		310 000	310 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	6 667	3 804	2 863	4 196
	Autres immobilisations corporelles	41 950	22 189	19 761	23 577
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	35 095		35 095	33 095
	TOTAL (II)	**393 712**	**25 993**	**367 719**	**370 868**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	134 560		134 560	123 347
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	86 259		86 259	91 115
	Autres créances	17 052		17 052	13 565
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	34 369		34 369	65 272
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				173
	TOTAL (III)	**272 241**		**272 241**	**293 473**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**665 952**	**25 993**	**639 959**	**664 341**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

TW NA

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	10 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	106 207	43 917
	Résultat de l'exercice	**76 951**	**122 290**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**194 158**	**177 207**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	267 206	326 872
	Emprunts et dettes financières divers	88 770	87 122
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 847	37 840
	Dettes fiscales et sociales	39 979	35 301
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**445 802**	**487 134**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**639 959**	**664 341**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	76 950,85	122 289,62
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	236 554	244 937
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 836	33 720

TW NA

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	456 579		456 579	505 063
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 017		1 017	245
	Montant net du chiffre d'affaires	**457 596**		**457 596**	**505 308**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			3 000	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			5 762	
	Autres produits			9	38
	Total des produits d'exploitation (1)			**466 367**	**505 346**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			171 509	187 641
	Variation de stock			(11 212)	(14 893)
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 050	
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			105 605	119 272
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 984	3 211
	Salaires et traitements			62 695	25 014
	Charges sociales du personnel			13 003	1 157
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			9 557	8 850
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			10 983	11 281
	Total des charges d'exploitation (2)			**367 173**	**341 533**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**99 194**	**163 813**

TW NA

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2020	31/12/2019
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**99 194**	**163 813**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 573	2 355
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**1 573**	**2 355**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 554	3 203
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**1 554**	**3 203**
	RESULTAT FINANCIER	**19**	**(848)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**99 213**	**162 965**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	278	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**278**	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(278)**	
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	21 984	40 675
	TOTAL DES PRODUITS	**467 940**	**507 701**
	TOTAL DES CHARGES	**390 989**	**385 412**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**76 951**	**122 290**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

TW NA

TAJE
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 20 Rue du Quatre-Septembre,
75002 PARIS
834 973 356 RCS PARIS

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le trente juin,
A seize heures,

Les associés de la société TAJE se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au 20, rue du Quatre-Septembre 75002 PARIS, selon convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Monsieur Naïne ANKRI, titulaire de 30 actions en pleine propriété,

- Madame Tatiana ANKRI, titulaire de 70 actions en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

Monsieur Naïne ANKRI est désigné comme secrétaire.

Madame Tatiana ANKRI préside la séance en sa qualité de Présidente de la Société.

La Présidente constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- L'inventaire, et les comptes annuels de l'exercice écoulé,
- Le rapport de gestion de la Présidente,
- Le rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce,

TW NA

- Le texte des projets de résolutions proposées par la Présidente à l'assemblée.

Puis la Présidente déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Présidente au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce et approbation de ces conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et quitus à la Présidente,
- Affectation des résultats de l'exercice,
- Rémunération de la Présidente,
- Rémunération du Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente donne lecture de son rapport de gestion, de son rapport spécial et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Puis, il déclare la discussion ouverte.

Personne de demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TW

NA

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 76 950.85 euros de la manière suivante :

Origine

Bénéfice de l'exercice	76 950.85 euros

Affectation

Au poste « Report à nouveau » :	76 950.85 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 183 157.68 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve la convention relevant dudit article et mentionnée dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale prend acte et approuve la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé à la Présidente, qui s'est élevée à un montant brut total de 21 436 euros.

L'assemblée générale prend acte que la Société a pris en charge un montant de charges sociales patronales afférent à cette rémunération, pour un montant de 7 906 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

TW NA

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Tatiana ANKRI

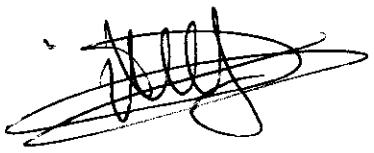
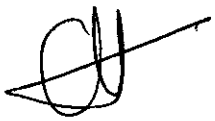
Le secrétaire
Naïne ANKRI